

Compte-rendu de la réunion organisée pour l'arrondissement de Roanne dans le cadre du débat national sur l'avenir de l'Ecole le 27 novembre 2003 au Centre universitaire roannais

La réunion s'est tenue à l'initiative de Monsieur Michel BERGUE, sous préfet de Roanne, en présence de Monsieur Jean Louis BRISON, inspecteur du département d'Académie de la Loire. Elle a été animée par Guy MOYSE, journaliste.

Sur les 22 thèmes proposés les trois choisis pour ce débat étaient :

thème n° 1 - Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

thème n° 6 - Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

thème n°18 - Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Après une brève introduction de Monsieur le sous préfet remplaçant la réunion dans le contexte national et rappelant les thèmes choisis, Monsieur Guy MOYSE, a assuré l'animation du débat.

I> Le diagnostic sur l'Ecole d'aujourd'hui :

1) les valeurs de l'Ecole Républicaine :

Le débat s'est orienté vers le rôle de l'Ecole : eu égard au rôle que doivent ou que peuvent jouer les parents. Un intervenant s'est interrogé sur son rôle d'instruction ou éducation. La réponse bien que complexe laisse entendre que l'Education nationale doit jouer les deux rôles et qu'il s'agit en réalité d'un travail en commun entre parents et Ecole.

Outre la transmission d'un savoir, l'éducation est de la responsabilité des parents mais aussi des professeurs, chacun doit jouer un rôle en raison du temps qu'un « enfant – élève » passe dans sa famille et à l'Ecole. Il a été souligné qu'il n'existe pas un phénomène général de démission des parents, comme on pourrait le croire, à laquelle l'Ecole devait suppléer. Celui-ci ne concerne que 5% d'entre eux. Si les parents ne démissionnent pas, il ne faut donc pas les culpabiliser. Ils rencontrent des problèmes du fait qu'ils n'ont pas, contrairement aux enseignants, d'aides ou de repères. En effet, aucun parent ne souhaite l'échec de son enfant, comme le soulignait un participant. Il s'agit donc de les aider, et de leur permettre d'accompagner leurs enfants.

La question a été posée de savoir comment établir un partenariat entre l'Ecole et les parents, voire avec les entreprises. Ce partenariat permettrait d'ailleurs pour certains de contrebalancer la précarité existant au sein de la société en matières d'emploi dans certaines branches d'activités.

L'Ecole doit conserver sa place, elle a les moyens pour détecter et développer le potentiel de richesse dont dispose un enfant. Il existe non pas une intelligence mais plusieurs formes d'intelligence. Il s'agit de mettre l'enfant dans une perspective de réussite, problème que l'on rencontre aussi lors de la détection et de l'accompagnement d'enfants surdoués.

2) l'adaptation de l'Ecole à la diversité des élèves :

La place de l'Ecole et celle des parents, a amené le débat sur le sujet de l'échec : échec de l'enfant, échec scolaire, échec des parents, échec de l'Ecole. L'échec en général reflète le problème de la formation et celui de l'orientation. Cependant à maintes reprises, il a été souligné que l'échec n'existait pas en tant que tel, et que l'on ne peut condamner personne, ni l'Ecole, ni les parents et encore moins l'élève.

Mais il a été exprimé une volonté de développer des systèmes de passerelles facilitant le passage d'une filière à une autre, utile aussi pour que l'élève en difficulté rattrape son retard et rejoigne les autres, comme a pu le développer le système éducatif québécois, et lutter ainsi contre l'échec scolaire. Ou, comme il a été suggéré de ré-instaurer le système existant en France dans les années 70-80, du CAP qui permettait de rejoindre une classe de seconde spéciale et du BEP qui permettait de rejoindre une première d'adaptation. Selon certains, le système français utilise une mauvaise méthode qui consiste à ajouter des heures de travail en fin de journée pour les élèves qui rencontrent des difficultés pour leur permettre de combler leur retard. Il faudrait lutter contre l'échec sans alourdir la masse de travail de l'élève. Ceci soulève deux questions. La première concerne l'enfant vis-à-vis de la classe car, il peut la ralentir et la pénaliser et on se rend compte que quelques élèves peuvent freiner la dynamique d'une classe. Les élèves n'évoluent pas tous au même rythme et qu'il ne faut pas en tenir rigueur à l'élève en difficulté. La seconde question concerne l'enfant lui-même, qui risque, si rien n'est fait pour l'aider, d'entrer dans une spirale vers le bas de laquelle il ne pourra sortir.

En définitive, les bons élèves doivent continuer à s'améliorer et les moins bons doivent pouvoir bénéficier d'un système efficace pour combler leurs lacunes. Cette question a amené une réflexion, sur la possibilité de rétablir et d'adapter une scolarisation de certains élèves sur deux ans ou les faire travailler en petits groupes, le temps de leur laisser les moyens d'acquérir un socle commun de connaissances. Ce qui serait un moyen d'éviter les redoublements, solution dans bien des cas inadaptée, aux besoins de l'élève. Il s'agit de la question de l'égalité des chances avec le débat actuel concernant la scolarisation des enfants à partir de 2 ou 3 ans. Il semble qu'il ne soit pas nécessaire que tous les enfants soient scolarisés dès 2 ans. Toutefois, cela permet de rétablir les chances de promotion scolaire pour les milieux les plus défavorisés.

Au travers de cette différence de niveaux entre les élèves, la question s'est posée de savoir pour quelles raisons un professeur de collège ou de lycée n'arrivait pas à gérer les différents rythmes et niveaux au sein d'une même classe alors qu'un instituteur arrivait à gérer une classe notamment en milieu rural pouvant comprendre des élèves du CP au CM2. Il s'agit là aussi d'un problème de composition des classes pour lequel aucune solution ne s'est dégagée.

Sous-jacent à la question de l'échec, demeure la question de l'orientation. Il ne semble pas qu'il y est autant de mauvais élèves qu'on le dit, seulement l'orientation dans les classes supérieures est incomplète et mal entreprise. De plus les intervenant ont insisté sur la dévalorisation de certaines filières au profit d'autres dites d'excellence, même si une amélioration peut se faire ressentir ses dernières années. Il est facile de constater que le système d'enseignement français s'est adapté aux nouvelles technologies au détriment du travail manuel. La formation en apprentissage conserve une mauvaise image. Il est nécessaire de la revaloriser pour ne pas que cette voie soit perçue comme un échec tout d'abord par la famille et ensuite par l'enfant. Il faut faire admettre aux parents et à l'élève que cette orientation peut-être une chance. Ainsi, par exemple, l'élève en empruntant la filière STI (science et technologie industrielle), peut tout à fait prétendre à un poste d'ingénieur. Il serait souhaitable, comme cela se pratique déjà en Allemagne, de respecter davantage ce rapport au travail manuel.

Au-delà de ce problème d'orientation, et de l'apprentissage se dégage la problématique des diplômes, de son caractère utile, sans qu'il y ait derrière une valeur marchande. Toutefois, pour certains, il ne faut pas de spécialisation trop tôt afin que se développe un véritable tronc commun, une base générale entre tous les élèves. Il reste à déterminer à quel moment sanctionner par un diplôme l'enseignement acquis.

De cette même idée, certains ont souligné qu'il était essentiel de revenir à l'usage d'un examen comme l'était le certificat d'étude, à la sortie du primaire afin de contrôler, avant l'entrée en 6^{ème} que chaque enfant a intégré les bases fondamentales pour la suite de ses études quelles qu'elles soient. Ce diplôme et son obtention serait un passage obligé pour l'entrée au collège.

Il faut cependant éviter comme l'a rappelé le proviseur d'un Lycée, une hiérarchisation des filières qui nuirait à l'institution et aux filières d'apprentissage professionnel, et éviter la notion d'excellence afin d'encourager les parents et l'élève à choisir sans a priori une branche, un futur métier. Il a été développé l'idée de la mise en place d'une licence professionnelle pour promouvoir cette voie.

Il est ressorti de manière assez générale, suite à l'intervention d'un participant, qu'il est nécessaire de revenir à une certaine discipline. Afin que les élèves puissent puiser le savoir chez la personne qui le détient, une rigueur est indispensable.

3) les rôles et les responsabilités entre l'Etat et les collectivités territoriales :

Le sujet a été abordé en dernière partie de débat. Il en ressort que le mouvement de décentralisation opéré dans les années 1985 a été une réussite notamment pour l'entretien, la rénovation, et la construction de bâtiments.

Toutefois, l'état actuel de la situation préoccupe les intervenants qui, pour la grande majorité, expriment une crainte de voir se dessiner en France des régions riches et d'autres pauvres. Les premières disposeraient de moyens leur permettant de choisir leurs enseignants en détriment des secondes qui n'auraient aucun choix possibles. Le maire d'une petite commune rurale a soulevé que chaque commune faisait déjà beaucoup pour l'Ecole mais que cela posait des problèmes de coût, et de charges qu'elle ne peut pas forcément supporter.

Un autre maire a souligné l'amélioration qu'avait connu l'enseignement professionnel et notamment l'évolution de la considération qui lui était rendu. Une différence de traitement était pratiquée entre les lycées à caractère général et les lycées professionnels. Aujourd'hui, il n'est plus

possible de faire une telle distinction. Il a d'ailleurs été ajouté qu'il serait utile de s'inscrire dans une telle évolution en ôtant toute hiérarchie entre les filières et qu'il ne faudrait pas, comme certains l'ont suggéré, favoriser davantage les lycées qui développent une pluralité de filières à caractère général et professionnel.

Dans ce contexte, un proviseur de Lycée a déclaré que le collège unique n'existait pas, du fait notamment des diverses options et des choix offerts à chaque élève au cours de sa formation. Un consensus s'est formé autour de l'affirmation que le système français est, à bien des égards remarquable et qu'il ne fallait pas en changer mais seulement l'améliorer. Les carences actuelles ne sont pas forcément dues à un manque de moyens, comme cela peut être dit, même s'il y avait des avis contraires. Si effectivement, il y a des domaines pour lesquels il faudrait davantage de moyens, les carences sont le résultat d'une mauvaise adaptation et utilisations ceux-ci aux besoins existants. Par conséquent, il est utile de s'attacher aux perspectives et aux orientations à tenir pour une réforme de l'Education nationale.

II> les perspectives sur l'avenir de l'Ecole :

Un participant a exprimé le souhait qu'avant de modifier quoi que ce soit, il soit possible de définir et de décliner ce que doivent être les missions de l'Education nationale, et faire en sorte qu'il y ait une clarification entre les missions vraies de l'Education nationale et avec ce qu'on lui demande actuellement de façon parfois abusive, même s'il y a un fond éducatif, comme par exemple l'initiation au code de la route.

Il a été soulevé par certains la volonté de re-dynamiser l'Education nationale par une réorganisation des journées scolaires et des vacances afin d'établir un équilibre par un raccourcissement de la durée des vacances pour un allègement des journées que font les élèves.

Il s'agit ensuite de développer plusieurs éléments attachés à l'Ecole et à l'Education : tout d'abord le développement du rapport entre les professeurs et les parents, combinaison essentielle pour l'éducation, contre l'échec scolaire et dans l'orientation.

Ensuite, dans le développement et le rétablissement du travail manuel, pour un apprentissage par la pratique, la découverte et les stages pratiques.

Enfin, dans le développement des moyens permettant de détecter les potentialités de chaque enfant pour les optimiser et éviter ainsi de laisser l'élève en situation d'échec.

De plus, il y a une forte demande dans le rétablissement et l'organisation de passerelles d'une filière à une autre, ou de passerelles permettant à un élève de rattraper un retard.

Afin d'améliorer le système scolaire actuel, la plus forte demande qui s'est manifestée à plusieurs reprises lors du débat est sans nul doute la volonté de voir sanctionner par un examen le socle de connaissances fondamentales indispensables à chaque élève pour sa formation future. Autrement dit de rétablir en fin de cursus d'élémentaire un « certificat d'étude » obligatoire pour le passage au collège.

III> les trois priorités :

- 1- Faire en sorte que tout élève accédant au collège ait acquis ses fondamentaux.
- 2- Réorganiser l'orientation des élèves tout au long des cycles apprentissage.
- 3- Revaloriser l'apprentissage technique et technologique pour en faire une filière aussi attractive que les autres.